



## succession entre frère et soeur

Par **beyis**, le **28/05/2009** à **23:08**

Bonjour,

Mon frère est mort depuis 2 mois, le testament n'est pas ouvert, sa compagne (pas mariée ni pacsée) aurait l'usufruit de la propriété + le mobilier.

Je serais nue propriétaire, je me demande si c'est normal que la compagne a gardé les clés en attendant l'ouverture du testament ?

Je me demande si je vais accepter la succession, payer 45 % de frais + les impôts, assurances et futurs réparations ?

Comment gérer cela, merci de votre aide

Cordialement